ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE TENSIFT
MARRAKECH

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° :06/2014/ABHT

Le 12 JUIN 2014 à 10H 00 Il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique de Tensift à Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ouvert pour :

REALISATION D'UN FORAGE D'ETUDE DANS LA PROVINCE DE CHICHAOUA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés à l'Agence du Bassin Hydraulique de Tensift sise à Avenue Jnane El Harti Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **: (25.000,00 DH) Vingt cinq mille dirhams**.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **1 995 600,00 DHS TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du marché à l'Agence du Bassin Hydraulique de Tensift ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier administratif:

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le dossier technique comprenant :

- Une offre technique comprenant :

- les moyens humains et matériels du concurrent ;
- un mémoire technique comprenant entre autre, l'organisation du chantier, le mode d'exécution des travaux, etc…… ;
- le planning détaillé de la suite logique des travaux et respectant les délais ;
- le plan de charge, la nature et l'importance des prestations en cours d'exécution ;
- **- les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire dont** *au moins trois (3) doivent être de taille et de nature similaires à celle des prestations demandées*.
  - Le cas échéant, un certificat de qualification certifié conforme à l'original délivré par le ministère de l'équipement et des transports, justifiant les qualifications suivantes ;

Secteurs	Classe minimale	Qualifications
4	3	4.13